

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage :

NOTA2MC - Introduction

NOTA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master de spécialisation en notariat, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

1. une connaissance pointue et actuelle du droit civil, administratif, fiscal et notarial pertinent pour la pratique notariale, tant dans leurs aspects matériels que procéduraux, et ce, dans ses dimensions européennes, nationales et régionales pertinentes ;
2. une compréhension des interactions entre ces branches du droit pour la pratique notariale ;
3. une capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière documentée et argumentée, à propos d'une problématique touchant au notariat ;
4. une rigueur méthodologique dans l'utilisation des ressources documentaires en lien avec la pratique notariale ;
5. une expertise propre à positionner le/la diplômé-e comme un/une interlocuteur-trice de référence dans le domaine du notariat.

Le master de spécialisation en notariat permettra aux étudiant-es titulaires d'un grade académique de licencié ou de master en droit de compléter leur formation dans les domaines spécifiques liés à l'activité notariale et aux missions reconnues par la loi au notaire.

Aussi, le master de spécialisation en notariat vise-t-il à donner aux étudiant-es :

- les enseignements spécifiques nécessaires à la formation des étudiant-es qui se destinent aux fonctions de candidats-notaires ou de notaires ;
- les enseignements spécifiques nécessaires à la formation des étudiant-es qui se destinent à exercer les fonctions de collaborateurs-trices d'études notariales ;
- les enseignements spécifiques utiles aux étudiant-es qui souhaitent acquérir une formation spécialisée dans les matières qui relèvent du droit patrimonial au sens large.

L'organisation d'un master de spécialisation en notariat se justifie, tant en raison d'impératifs légaux qui soumettent l'exercice de la profession de notaire à l'obtention du diplôme de licencié/maître en notariat, qu'en raison des besoins de formation spécifiques liés aux activités notariales.

Ainsi, le master de spécialisation en notariat est une condition d'accès à la profession de notaire. En effet, l'article 35 de la loi contenant l'organisation du notariat, telle que modifiée par la loi du 4 mai 1999, dispose que pour pouvoir être nommé candidat-e notaire, il faut être détenteur-trice d'un diplôme de licencié-e ou de maître en notariat.

Le stage

Les étudiant-es inscrit-es au master de spécialisation en notariat doivent effectuer un stage de pratique notariale, dit « stage facultaire », auprès d'un notaire belge ou, sur demande motivée, auprès :

- auprès d'un-e notaire ayant sa résidence sur le territoire de l'Union européenne,
- 67250uprène burea356trce nreg, fi par \35 de ervas58225collaboréteur leur forissrotaiapon d d'aration des émag, fiTJ 1 0 0 -1 1 0 0 -1 8.39999962 419

NOTA2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ LNOTA2001	Droit international privé notarial	Marie Dechamps	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LNOTA2002	Droit notarial de la famille et du couple	Nathalie Dandoy Fabienne Tainmont	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LNOTA2003	Droit notarial des successions et des libéralités	Fabienne Tainmont	

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)

Responsable académique du programme: [Lorette Rousseau](#)

Jury

- Président: [Damien Jans](#)
- Secrétaire: [Fabienne Tainmont](#)

Personne(s) de contact

- NOTA2MC - Gestionnaire de programme: [Sandrine Landuyt](#)